

FORMATION

CONDUIRE UN AUTOCLAVE

Ou comment répondre à la nouvelle directive sur les appareils à pression

intertek
Total Quality. Assured.

Objectifs

Répondre à la réglementation sur les appareils à pression (DEP 97/23) qui demande que les conducteurs d'autoclaves :

- Soient formés au fonctionnement et aux sécurités,
- Connaissent la conduite à tenir pour une exploitation sans danger des autoclaves.



Besoin de cette formation en intraentreprise ?

Contactez notre équipe pour en savoir plus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durée de session

2 jours

Mode d'animation

Formation interentreprise

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Modalité d'évaluation

Nous mettons automatiquement en place des modalités d'évaluation pour l'ensemble de nos formations, que celles-ci soient des formations de notre catalogue ou des formations que nous construisons et adaptons spécifiquement en fonction de vos besoins.

Moyen pédagogique

- Illustration par diaporama Powerpoint,
- Visualisation des organes de commandes sur site,
- Évaluation en fin de stage,
- Remise d'un document de synthèse.

Pour qui?

- Personnel travaillant dans les services de stérilisation
- Personnel ayant à gérer un parc d'autoclaves
- Services de maintenance
- Techniciens intervenant sur des autoclaves

Accessibilité

Merci de nous indiquer si un participant est en situation de handicap au moment de l'inscription.

Programme de formation

1- Sécurité

Principe de fonctionnement d'un autoclave et de son générateur de vapeur.

- Terminologie,
- Synoptique de fonctionnement,
- Principaux organes constituant l'appareil.

L'autoclave est un appareil à pression

- Réglementation de 1926 sur les appareils à pression et Arrêté du 15 mars 2000,
- Nouvelle Directive Européenne DEP 97/23,
- Réglementation sur les organes de sécurité (soupapes, robinet de mise à l'air libre),
- Visites périodiques de contrôle.

L'autoclave est une machine

- Directive 89/392 sur la sécurité concernant les "machines",
- Sécurité concernant les éléments mobiles motorisés (portes, éléments de chargement),
- Consignes du constructeur.

L'autoclave est un appareillage électrique

- Directive 73/23 sur les appareillages électriques,
- Directive 89/336 sur la compatibilité électromagnétique,
- Organes de sécurité, mise hors tension,
- Automate de commandes,
- Consignes du constructeur sur les accès à l'autoclave.

2- Conduite

- Organe de commandes
- Tableau de commandes,
- Choix du cycle de stérilisation,

Organes de contrôle (chambre, double enveloppe, générateur de vapeur)

- Pression
- Pression relative, pression absolue
- Manomètre
- Enregistreur (lecture d'un cycle)
- Température
- Correspondance pression / température (table de Regnault),
- Indicateur de température,
- Enregistreur (lecture d'un cycle)

Mise en route de l'autoclave

- Mode opératoire
- Déroulement des actions (ouverture de la porte septique, chargement de la chambre, programmation d'un cycle adapté à la charge, lancement du cycle, etc...),
- Quel premier cycle lancer le matin ?
- Arrêt de l'autoclave en fin de journée
- Conduite à tenir en cas d'anomalies sur l'autoclave
- Affichage des consignes du constructeur en un lieu connu
- Connaître le mode de coupure de courant à distance
- Procédure interne d'alerte

NOUS CONTACTER

-  +33 2 32 09 36 33
-  formation@intertek.com
-  intertek-france.com/intertek-academy



LIEUX DES FORMATIONS

Centre de formation
de Dardilly
Multi Parc du Jubin
Bâtiment A
27 chemin des Peupliers
69570 Dardilly

Centre de formation
de Paris la Défense
La Défense - Tour PB5
10^{ème} étage Aile Ouest
1, avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux